

ACTION URGENTE

EXTERNE ÉFRI - FIU 970095 - EUR 45/01/97

FIU 46/97

"Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

TRAITEMENT CRUEL, INHUMAIN OU DÉGRADANT
PRÉOCCUPATIONS RELATIVES À LA SANTÉ

ROYAUME-UNI Róisín Merlískay (f)

Londres, le 7 février 1997

Amnesty International craint que les conditions de détention de Róisín Merlískay ne constituent un traitement cruel, inhumain ou dégradant.

Róisín Merlískay a été arrêtée le 20 novembre 1996 en Irlande du Nord. Détenu(e) en vertu de la législation d'urgence, elle a été interrogée pendant six jours au centre d'interrogatoire de Castlebaragh. Elle a été placée sous mandat de dépôt à Londres le 27 novembre sur la base d'un ordre d'extradition émis par les autorités allemandes à la suite d'une attaque au mortier perpétrée en juin 1996 par l'Irish Republican Army (IRA, l'armée républicaine irlandaise) contre la base de l'armée britannique d'Osnabrück. Cette femme a été transférée le 30 novembre à la prison pour hommes de Bellingham. Toutefois, à la suite de protestations au niveau international, elle a réintégré la prison pour femmes d'Holloway à Londres.

Róisín Merlískay, qui était enceinte de quatre mois au moment de son interpellation, est en mauvaise santé. Elle souffre notamment d'asthme, de troubles de l'alimentation et d'une extrême maigreur. Selon certaines sources, cette femme actuellement enceinte de six à sept mois ne reçoit pas les soins médicaux nécessaires par son état, ce qui compromet la poursuite de sa grossesse. L'Organisation est préoccupée par ses conditions de détention, qui ont entraîné une détérioration de son état de santé physique et psychique.

En tant que prisonnière de catégorie 1 à haut risque, Róisín Merlískay est soumise à une fouille à corps deux fois par jour, le matin et le soir, ainsi qu'avant et après chaque visite qu'elle reçoit – bien que ces visites soient « fermées » (aucun contact physique n'est possible entre elle et ses visiteurs). Amnesty International craint que ces fouilles à corps répétées, notamment lors des visites, ne répondent pas à des considérations de sécurité et qu'elles ne constituent un traitement cruel, inhumain ou dégradant. Róisín Merlískay ne serait en outre autorisée à prendre de l'exercice que sur le toit de la prison.

L'Organisation se demande dans quelles conditions cette femme va accoucher et si elle sera autorisée à garder son bébé avec elle. Selon certaines sources, son statut de prisonnière de catégorie 1 l'empêcherait de bénéficier des installations du quartier des mères de la prison d'Holloway, sauf si aucune autre détenue ne les utilise. Amnesty International estime qu'une éventuelle séparation de cette mère et de son bébé constituerait un traitement cruel, inhumain ou dégradant, et porterait définitivement atteinte à la relation mère-enfant. On ignore si en cas d'extradition en Allemagne, Róisín Merlískay serait autorisée à garder son bébé auprès d'elle.

ACTION RECOMMANDÉE : télégamme/aérogamme/lettre par avion/lettre exprès/fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

au ministre de l'Intérieur du Royaume-Uni :

- demandez que Róisín Mérliskéy bénéficie de tous les soins médicaux nécessaires par son état ;
- demandez qu'il soit mis en œuvre aux mesures pouvant constituer un traitement cruel, inhumain ou dégradant, notamment les fouilles à corps, le manque d'exercice et l'absence de contacts ;
- réclamez l'assurance que cette mère ne sera pas séparée de son bébé dès la naissance de celui-ci ;
- sollicitez la mise en liberté sous caution de cette femme si les conditions de détention ne permettent pas de lui dispenser les soins médicaux nécessaires par son état, notamment les soins obstétricaux, ni de lui offrir les facilités requises après la naissance de son enfant.

APPELÉ :

Ministre de l'Intérieur
Michael Howard
(avocat de la Couronne, membre du Parlement)
Secretary of State for the Home Department
The Home Office
50 Queen Anne's Gate
London SW1H 9AT, Royaume-Uni
Fax : 171 275 5965
Télégrammes : Michael Howard, Home Office, UK
Formule d'appel : Dear Secretary of State, Monsieur le Ministre

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Royaume-Uni dans votre pays

ACTION RECOMMANDÉE : télégamme/aérogamme/lettre par avion/lettre exprès/fax (en allemand, en anglais ou dans votre propre langue) :

à la Cour de justice fédérale allemande :

- cherchez à obtenir la garantie que Róisín Mérliskéy ne sera pas séparée de son bébé si elle est extradée en Allemagne.

APPELÉ : COPIÉS :

Président de la Cour fédérale de justice
Herrn Karlmann Geiss
Präsident des Bundesgerichtshofes
Hertynstrasse 45a
76155 Karlsruhe
République fédérale d'Allemagne
Formule d'appel : Monsieur le Président,

Ministre fédéral de la Justice
Herrn Edoard Schmidt-Jortzig
Bundesminister der Justiz
Heinemannstrasse 6
53175 Bonn
République fédérale d'Allemagne
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 31 MARS 1997, VÉRIFIER APRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -